par Meillet et apparaît, en particulier, à plus d'un égard comme une sorte de systématisation des faits contenus dans le *Dictionnaire étymologico-historique* d'Ernout-Meillet.

On y trouvera, pour la première fois peut-être, mises au point dans une étude d'ensemble, des questions essentielles comme la place du latin parmi les langues de son entourage, le rôle complexe de l'influence grecque ; la formation de la koinê romaine. Une préoccupation constante de M. Devoto est de mettre les faits linguistiques en rapport avec les faits sociaux et les circonstances géographiques : à date ancienne, répartition des aires de colonisation ; plus tard, orientation des routes et voies de communication ; plus tard encore, établissements barbares et centres de culture chrétienne.

Au cours de son exposé, M. Devoto s'oblige à suivre les étapes du développement de la langue : expansion du IVe siècle, colonisation du IIIe ; époque archaïque, époque de Plaute, de Cicéron, d'Auguste à Quintilien, etc. ; d'où peut-être parfois une apparence de décousu, et la nécessité pour le lecteur de se reporter à plusieurs chapitres différents s'il veut dominer une question ; ainsi, pour apercevoir les effets de l'influence grecque, il faudra se reporter aux pages 93, 126, 146, 166, 169, 229, etc., etc. Qui voudra se rendre compte des idées directrices qui inspirent l'ouvrage et de la méthode d'investigation de l'auteur devra se reporter aux pages 371-381, qui renferment un substantiel exposé de doctrine, et tout latiniste aura intérêt à méditer les principes énoncés en conclusion p. 380 : 1) définir l'origine de l'organisme linguistique tel qu'il apparaît au seuil de l'histoire ; 2) rechercher les forces internes qui se font sentir dans le développement de la langue ; 3) reconnaître à quels besoins linguistiques répondent les éléments étrangers qui apparaissent chemin faisant ; 4) définir le processus selon lequel le latin a cessé d'être une langue vivante.

J'ajoute qu'en appendice (p. 383-397) M. Devoto nous donne une bibliographie raisonnée, propre à fournir aux chercheurs comme aux étudiants l'orientation qui leur fait souvent défaut et qui est si difficile à acquérir dans un champ d'études quasi illimité.

J. Marouzeau.

Études d'auteurs.

G. della Valle, *Caio Memmio dedicatario del poema di Lucrezio* : Extrait des *Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche* (Reale Accademia Nazionale dei Lincei, serie VI, vol. XIV, fasc. 7-12) : Roma, 1939-XVII, p. 731-886.

Il s'agit d'un essai biographique relatif au mystérieux dédicataire du

De natura rerum. Lambin avait déjà conjecturé qu'il s'agissait de C. Memmius, fils de L. Memmius, tribun en 66, préteur en 58, gouverneur de Bithynie en 57. M. G. della Valle examine de nouveau la question, à laquelle Münzer, dans la *Real-Encyclopädie*, a consacré un important article ; procédant par élimination, après avoir établi de longues listes de Memmius et les avoir répartis entre diverses tribus (Menenia, Galeria, Quirina, Oufentina), il arrive à conclure que notre Memmius était de souche italique, non romaine, issu de la tribu Menenia, non volsque, mais latin du Latium méridional (contre Münzer, *op. cit.*, col. 602) : ainsi défilent devant nous le bisaïeul, édile du temps des guerres puniques, le grand-père, l'oncle, le père, le frère, la sœur, en un cortège qui n'est pas toujours édifiant ; poursuivant son impitoyable biographie, M. della Valle discute minutieusement les assertions de Münzer et rectifie de menues erreurs ou propose de plus convaincantes conjectures. Voici, enfin, le « héros » planté devant nous, pendant sa jeunesse, durant la guerre ibérique et la guerre contre Mithridate, tribun, impresario de *ludi gladiatorii*, mêlé à la politique de son temps, suivi dans tous les détours de sa carrière avec Cicéron ou Sylla, Catulle ou Virgile, et mis aux prises avec Patron dans l'affaire du Jardin d'Épicure.

On ne s'étonnera pas qu'en dehors de cette reconstitution biographique l'intérêt majeur de cette étude réside, pour nous, dans l'examen de l'épicurisme de Memmius. Contre E. Cocchia, G. della Valle soutient avec raison que Memmius déprécie la philosophie de Lucrèce : une lettre de Cicéron (*ad fam.* XIII, 1) en porte témoignage. Il apparaît, en effet, qu'E. Cocchia a beaucoup subtilisé en voyant des allusions enveloppées dans un *istis* (*l. c.*, 5 : *non quo sit ex istis*), qui ne prouve absolument pas que Memmius soit à ranger avec Atticus parmi les épicuriens : au contraire — et l'on pouvait insister davantage — de la lettre tout entière se dégage l'impression que Memmius, propriétaire des ruines de la maison d'Épicure (Cicéron en parle avec désinvolture : *nescio quid illud Epicuri parietinarum*), n'a qu'une passion toute relative pour la mémoire du cher grand homme : « entre Patron l'Épicurien et moi, dit Cicéron, il y a sympathie totale, sauf qu'en philosophie je suis vivement en désaccord avec lui... Les termes du plaidoyer et le fond de la cause elle-même te sont connus, j'en suis sûr : sa dignité, son devoir, le droit testamentaire, l'autorité d'Épicure, les adjurations de Phèdre ; le séjour, le domicile, le souvenir des grands hommes, voilà ce qu'il faut défendre, à l'entendre. Toute la vie du personnage, les principes qu'il suit en philosophie, il nous est loisible de les railler, mais, ma foi, puisque nous n'avons pas une solide hostilité pour son héros ni pour ceux qu'enchante cette doctrine, peut-être faut-il lui pardonner de tant se démener : même s'il a tort, il pèche plus par sottise que par malice ».

A moins de solliciter le texte, il est impossible de trouver ici une preuve de l'épicurisme de Memmius : entre « n'être pas résolument hostile » et « être favorable » à une secte, il y a une marge. Il semble que Memmius céda et ne contrista pas le fidèle Patron, mais peut-être, au bout du compte, est-ce indépendamment de toute idée philosophique que l'ancien gouverneur de Bithynie, fervent de longs voyages et alors en exil, préféra ne pas s'attacher au sol athénien, ne pas être enrôlé dans les rangs des habitués de l'Académie, du Lycée ou du Jardin et, renonçant à bâtir, trouva dans les pérégrinations de l'exil un bonheur que n'eussent donné ni les enseignements des philosophes, ni les plaisirs du propriétaire, ni la conservation de vénérables reliques.

Esprit médiocre, aventurier politique, vert galant, adjudicataire, banquier, munitionnaire, rythmeur de polissonneries, dont Catulle s'indigne lui-même, avait-il un titre à recevoir la dédicace du *De natura rerum*? Méthodiquement, M. G. della Valle examine toutes les hypothèses : Lucrèce a-t-il été un *libertinus* servile à l'égard d'un protecteur puissant? A-t-il été son *magister*? son compagnon d'études? son compagnon de plaisir? Il s'attache finalement à celle-ci : les relations entre Lucrèce et Memmius sont comparables à celles d'Épicure et d'Idoménée de Lampsaque (cf. Sénèque, *Epist.*, XXI, 3, et Papyri publ. par Jensen, en 1933, dans les *Abh. d. Gesellsch. d. Wissensch. zu Göttingen*) ; il s'agirait d'une croisade spirituelle destinée à ramener Memmius à une vie plus saine, comme semble l'attester Lucrèce lui-même par ses fréquents appels à Memmius et surtout par les vers 140 et suiv. du livre I, en passant, par la grâce de la dédicace flatteuse, de la *suauis amicitia* à la direction de conscience définitive. En dédiant son poème dès l'année 62, Lucrèce espérait avoir le temps de poursuivre sa tâche jusqu'au succès final : au reste, la flamme qui brûle dans ses vers révèle une âme d'apôtre qui songe, à travers Memmius, à tous les hommes ; mais, après la pénétrante enquête de M. G. della Valle, excellent connaisseur de Lucrèce, le *De natura rerum* prend un accent personnel, qui n'en restreint pas pour autant la portée générale.

Cette étude est donc d'une grande richesse ; elle est écrite avec un sens des réalités humaines, qui donne parfois à l'argumentation une vie et une vérité qu'on ne rencontre point d'ordinaire dans des ouvrages de ce genre : à propos des cas de conscience qui troublent une famille romaine divisée entre pompéiens et antipompéiens, il y a tel développement sur les hommes contraints par des chefs politiques de combattre contre leur propre sentiment, qui transporte dans l'éternel. Tout historien de Lucrèce trouvera son profit à lire cette étude prudente et critique ; mais pourquoi la documentation qui fait appel à l'Italie, à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne, ignore-t-elle les travaux français posté-

rieurs à Constant Martha, dont elle cite seulement le livre mélancolique, élégant et septuagénaire?

Jean Cousin.

Dr Wolf Steidle, *Studien zur Ars poetica des Horaz, Interpretation des auf Dichtkunst und Gedicht bezüglichen Hauptteiles* (Verse 1-294) : Würzburg, Triltsch, 1939, 147 pages.

Ce livre s'efforce d'apporter une nouvelle contribution à l'explication de l'*Art poétique* d'Horace et de mettre au point le résultat des nombreux travaux qui lui ont été consacrés depuis le remarquable article de E. Norden, paru dans l'*Hermès* en 1905, dont les conclusions n'ont été infirmées par aucun des exégètes postérieurs, A. Rostagni, O. Immisch, C. Jensen, P. Boyancé, etc... ; aussi bien est-ce à cette seconde génération, et en particulier à O. Immisch, déjà justement attaqué par P. Boyancé, qu'en a M. W. Steidle. Il serait trop long de poursuivre le développement de sa pensée à travers les 150 pages de son commentaire ; le cadre dans lequel il la présente a le tort de la morceler à l'excès et de l'encombrer d'explications de simple bon sens qu'on n'aurait pas attendues dans une œuvre scientifique. Je me contenterai d'appeler l'attention du lecteur sur ses points essentiels. Comme O. Immisch et tous les autres, il admet que la composition de l'*Art poétique* est « eclogistique » et non systématique, qu'Horace a fait dans la matière qu'il avait à traiter un choix en harmonie avec les allures habituelles du *sermo* et celles de son talent ; mais il veut que, malgré la méthode adoptée, l'épître aux Pisons contienne des vues profondes sur l'art et même une théorie poétique complète. La place démesurée qu'y tient la tragédie ne serait qu'une apparence ; elle résulterait des habitudes du genre littéraire adopté qui ne raisonne que sur le concret, et ici c'est toute la poésie que la tragédie représente et synthétise. Ce point de départ amène l'auteur à remanier l'étendue des sections admises par O. Immisch et à en changer l'intérêt ; par exemple, les préceptes consacrés au néologisme renfermeraient avant tout les vues de l'auteur sur l'harmonie de la nature et du langage ; W. Steidle refuse d'avouer que, dans un chapitre important de l'*Art poétique* (119-152), la μίμησις joue un rôle de premier plan ; il s'efforce d'élargir le contenu de cette partie en une théorie philosophique. Enfin, sans contester l'existence du schéma isagogique, reconnu par les interprètes antérieurs, il le trouve insuffisant pour expliquer complètement la portée de l'œuvre d'Horace. Le poète vise beaucoup plus à former des critiques et le public que des élèves poètes, et c'est en vue de cette éducation d'un public de connaisseurs qu'il s'adresse aux Pisons.

On ne saurait nier l'intérêt de cet essai. Tous ceux qui ont étudié les doctrines d'art antiques ont été frappés de la distance existant entre les théories et les réalisations. Pour nous en tenir à la poésie, ce nom magique évoque pour nous un état très spécial de la sensibilité déterminé par la rencontre de certains écrits. Les anciens connaissaient assurément ce genre d'écrits et ses conséquences dont mille exemples nous sont offerts par les ariettes d'Aristophane, les chansons de Sappho, les anacréontiques, combien de passages de Théocrite ! sans parler de Lucrèce, de Virgile, des élégiaques, d'Horace lui-même dans ses *Odes* et dans maint passage des *Épîtres*. Non seulement ils en ont connu l'effet, mais ils l'ont reconnu, et cette reconnaissance est vraisemblablement à l'origine de leur refus de ranger Lucain parmi les poètes et des doutes qu'Horace émet lui-même au sujet de la valeur poétique de ses *Satires* et de ses *Épîtres*. Mais, sentant juste, lorsqu'ils veulent motiver leur sentiment, ils n'apportent que des raisons mesquines et inadaptées. Aristote, traitant de la poésie, s'intéresse exclusivement aux lois des grands genres, peu poétiques et proches de la prose entre tous, et les préceptes d'Horace sont encore plus éloignés de la question.

Il nous faudrait donc une véritable théorie, moins encore historique et littéraire que philosophique et psychologique, des conceptions littéraires antiques. Que M. W. Steidle l'ait compris, je le crois. Mais il ne pouvait réaliser cet objet ni dans le cadre trop morcelé du commentaire, adopté par lui, ni avec les matériaux dont il s'est servi : il fallait « déployer plus grande aile ». On recueillera néanmoins avec profit beaucoup de ses observations et peut-être cet ouvrage fera-t-il sentir plus vivement le besoin de l'œuvre dont il éveille le désir et évoque la réalisation.

A. GUILLEMIN.

Karl BÜCHNER, *Zur Form und Entwicklung der horazischen Ode und zur Lex Meinekiana* : Sächs. Akad. der Wiss., phil.-hist. Kl. Bd. 91, 1939, Heft 2, Leipzig, Hirzel, 59 pages, 2,20 Mk.

L'auteur de cet opuscule (ne pas confondre avec Karl Bücher, également métricien, auteur de *Arbeit und Rhythmus*, et qui a collaboré à la même collection), prenant acte du fait qui a amené Meineke à formuler sa loi, à savoir que chacune des *Odes* d'Horace (sauf deux exceptions apparentes) offre un nombre de vers divisible par quatre, examine les divers aspects de cette répartition en strophes ou quatrains.

Il y aurait beaucoup à reprendre dans ce qui est dit des rejets et enjambements : je ne vois pas bien pourquoi (p. 12) le nom propre serait en relief dans :

Quis te redonauit Quiritem

Dis patriis Italoque caelo
Pompei...

et ne le serait pas dans :

Cessit immanis tibi blandienti
Ianitor aulae
Cerberus...

Il n'est pas assez tenu compte, à mon avis, du fait que certains grands vers lyriques, que nous disposons en distiques, étaient en réalité des unités métriques.

Il n'est pas assez tenu compte non plus des symétries savantes qui réalisent dans certaines paires de strophes des responsions « verticales », comme dit M. A. W. de Groot ; ainsi, dans l'Ode I, 27, les deux parallélismes : *tollite barbarum morem* = *impium lenite clamorem*, et : *sanguineis prohibete rixis* = *cubito remanete presso* :

Natis in usum laetitiae scyphis
Pugnare Thracum est ; *tollite barbarum*
Morem uerecundumque Bacchum
Sanguineis prohibete rixis.

Vino et lucernis Medus acinaces
Immane quantum discrepat ; *impium*
Lenite clamorem, sodales,
Et *cubito remanete presso.*

Ce qui est dit du caractère particulier des Odes du livre IV ne manque pas d'intérêt : Horace a été de plus en plus enclin à adopter le schéma des quatrains. Mais comment l'auteur concilie-t-il l'ensemble de ses observations, qui concourent à confirmer cette tendance, avec l'étrange conclusion présentée p. 59 : « Die Lex Meinekiana ist ein zufälliges Zusammentreffen »? M. Bücher rejoint ici étrangement M. Villeneuve, qui, constatant (p. LXXIX de l'Introduction à l'édition G. Budé) la rigueur de la divisibilité par quatre, juge « imprudent de tirer de là une loi ». Et comment comprendre l'affirmation par laquelle l'auteur prétend établir le caractère fortuit de la divisibilité par quatre : « Die wenigen Oden, die man nicht in Strophen zu vier Versen gedichtet empfinden kann, müssen, weil sie meist parallel aufgebaut sind, notwendig durch vier teilbar werden? » Et comment tirer argument, comme le fait M. Bücher, de la disposition des *Épodes*? « Auch der überwiegende Teil der Epoden, dit-il, wenn auch nicht alle, lässt sich durch vier teilen. » Si c'était exact, cela prouverait seulement que les *Épodes* sont également composées de quatrains. Mais ce n'est pas exact : la moitié à peine des *Épodes* présentent un nombre de vers multiple de quatre ;

or, comme elles sont en distiques, c'est la loi même des probabilités qui veut qu'il en soit ainsi.

J. Marouzeau.

W. F. Jackson Knight, *Accentual symmetry in Vergil* : Oxford, Blackwell, 1939, 107 pages, 6 sh.

« Que le rythme des meilleurs vers latins dépende dans une large mesure de la coïncidence ou de la discordance entre l'accent de mot et l'ictus métrique est une chose connue depuis longtemps » ; telle est la déclaration liminaire de l'auteur. Après cela, quiconque n'est pas convaincu de cette vérité n'a plus qu'à fermer le livre. Mais le moyen d'en être convaincu, alors que nous ignorons à peu près et ce qu'était l'ictus métrique et ce qu'était l'accent !

Il reste, nous dit l'auteur, que, quelque valeur qu'on attribue à ces deux éléments phoniques, la statistique nous atteste qu'ils sont entre eux dans un certain rapport. Exemple : la répartition des hexamètres dont le quatrième pied présente ou ne présente pas la coïncidence n'est pas livrée au hasard ; elle est fonction du sens, du style, du ton. Hélas ! le mot de statistique nous faisait attendre des faits : la notion de style nous ramène à des impressions, au subjectif, à l'impondérable.

Écoutons l'auteur. Le vers :

Buc. 1, 70 : Impius haec tam culta noualia miles habebit?

est un vers « homodyne », dans lequel il y a six coïncidences : c'est l'expression de l'indignation déchaînée.

Au contraire, le vers :

En. IV, 465 : Terribili monitu horrificant...

est « hétérodyne », c'est-à-dire marqué par des discordances ; c'est l'expression de la violence : Didon est secouée d'un choc, comme l'est le vers lui-même.

Mais ceci n'est rien : il suffit de la contexture du quatrième pied pour nous faire distinguer entre des vers propres à exprimer le mouvement, le repos, la passion, la douceur, etc., et l'essentiel de l'ouvrage est consacré à l'étude de ce pied quatrième de l'hexamètre.

Je crois qu'il est inutile d'engager sur ce point la discussion ; toute base nous fait défaut. Je m'en tiens pour ma part à l'explication qui échappe, p. 61, à l'auteur : « Il est clair que la plupart des alternances sont dues à quelque chose comme le hasard. » En tout cas, si l'auteur veut qu'on prenne au sérieux ses statistiques et ses interprétations, il faudra que d'abord il mette au net ses idées sur l'accent latin et ne se

satisfasse pas d'affirmations telles que : « La loi de la pénultième a été mise en question... ; je la considérerai comme vraie » (p. 4) ; « le latin a probablement toujours eu un accent de hauteur, qui peut avoir été renforcé de bonne heure par le contact avec le grec » (p. 4) ; « les Latins ont pu s'appliquer à marquer l'irrépressible accent d'intensité, si clairement comparable à l'accent de hauteur du grec, mais non moins clairement différent de lui » (p. 83).

On voit que, dans ce livre riche en statistiques et en interprétations ingénieuses d'un bon connaisseur de Virgile, c'est le point de départ qui est à réviser.

J. MAROUZEAU.

P. D'HÉROUVILLE, *L'astronomie de Virgile* : Paris, Belles-Lettres, 1940, 33 pages.

Le joli compagnon que voilà ! Comme son texte sans pédanterie corrige doucement d'énormes erreurs ; comme ses notes, riches d'information et de science, invitent à la réflexion !

M. d'Hérouville nous avait déjà bien gracieusement aidés à suivre Virgile à la campagne ; il nous invite à regarder maintenant le ciel pour mieux comprendre l'*altissimo poeta* — et, après lui, tant d'allusions chez les poètes latins successifs, et jusqu'à leurs erreurs. Un astronome l'a assisté : une planche limpide nous met sous les yeux toutes les constellations de l'hémisphère boréal, en rouge celles que mentionne Virgile, et, service inappréciable, les heures d'apparition et la partie visible chaque mois. M. François Liron a bien mérité de nous autres philologues. M. d'Hérouville a mis le comble à ses bienfaits par un index latin et un index français. Reste à donner un conseil : c'est que ce petit livre ne reste pas dans la bibliothèque, mais nous aide tous (et en particulier nos étudiants), par les belles nuits d'été, à déchiffrer le ciel qui, pendant toute l'Antiquité et notre Moyen Age, tient une si grande place dans la vie et la spéculation des hommes.

Jean BAYET.

Lino DOPPIONI, *Virgilio nell' arte e nel pensiero di Seneca* : Libreria editrice fiorentina, s. d. (1939), xv & 205 pages.

Si quelque étudiant nous priait d'agréer comme « sujet de diplôme » les *citations de Virgile dans Sénèque*, nous le mettrions en garde contre pareil sujet. « Vous aboutirez, dirions-nous, à un relevé que d'autres (Wirth, Consoli...) ont déjà fait et bien fait. Tout au plus y joindrez-vous quelques succinctes notules sur le degré d'exactitude des citations, sur la raison, quand elle apparaît, des inexactitudes. Et dans cette voie

aussi d'autres vous ont précédé (Consoli, Borucki, Albertini). Pour autant que l'on croie à la mission ou à l'action providentielle de Virgile, il ne fournira pas un point de vue élevé d'où l'on puisse apercevoir la marque unique et *sui generis* imprimée par son texte à celui de Sénèque. »

Et nous n'aurions pas raison. Et l'ouvrage de M. Doppioni en est la preuve. Virgile n'est pas de ces auteurs qui puissent être lus souvent sans laisser une trace profonde dans l'esprit et l'œuvre du lecteur, celui-ci fût-il philosophe et doué d'un sens critique aigu. Il y a quelque quarante ans on étudia chez nous avec fruit « le paysage intérieur » de Lamartine, c'est-à-dire la trace multiple de Pétrarque, d'Ossian, etc., que manifestent, sous forme de réminiscences, sa pensée et sa poésie. On a toujours étudié la réminiscence virgilienne dans Hugo. Naguère, M. Espinosa consignait pieusement l'influence exercée par Virgile sur les auteurs anciens et modernes et il définissait à merveille, dans l'œuvre elle-même comme chez les imitateurs ou les citateurs, la poésie et la grandeur morale du Mantouan, en notant l'impression durable et indélébile qu'elles avaient faite sur l'âme élevée de tant de païens et de chrétiens et sur lui-même. L'action d'une œuvre puissante sur les lecteurs se trahit jusque dans leurs réminiscences ; celles-ci manifestent leur « réaction ». Sénèque avait vécu dans l'intimité des poèmes virgiliens : aussi les vers appris, médités se détachent des leçons du philosophe « comme un fruit mûr ».

M. Doppioni, que je cite, a l'intuition étonnamment juste ; on voit qu'il connaît à fond Virgile et Sénèque. Mais il a en même temps un souci de précision et de méthode qui se retrouvent rarement au même degré chez les « intuitifs ». Il veut savoir dans quelle mesure la rêverie, la pensée et l'art de Sénèque prosateur ont pris la teinte virgilienne.

Il fera justice de certaines vues sommaires et à priori, de certains rapprochements faciles et vains : entre le « stoïcisme de Sénèque et celui de Virgile » ; entre le « christianisme de Sénèque », auquel le moyen âge croyait, et celui de Virgile — christianisme avant la lettre — qui fut étudié lors du bimillénaire avec tant de bonheur. Virgile « repensé » par Sénèque devait prendre seulement une certaine teinte de stoïcisme (voir *Ep.* 82, 18). Énée, que le philosophe cite, devient tantôt le sage (76, 33), tantôt le *stultus*, et parfois il est simplifié durement (56, 12 et suiv.). Virgile ne peut rien ajouter à la pensée de « Sénèque chrétien », car l'étoffe d'un chrétien n'existait pas chez le disciple des stoïciens.

A quoi servaient à Sénèque les citations virgiliennes? Le *Vergilius noster* (c'est-à-dire à la fois stoïcien dans quelque mesure, national, et sensible, et sachant émouvoir) est aux yeux de Sénèque l'artiste par excellence. Son style de poète prête aux portraits moraux (voir le cheval

de bataille et Caton, *Ep.* 95, 68 ; le sage stoïcien et Ascagne le jeune tueur de lions, 64, 4), à l'énoncé des principes de la sagesse une solennité particulière, parfois un charme fait de grâce et d'élégance.

Sénèque, en somme, trouve chez Virgile un secours principalement littéraire, parfois une notation intelligente des valeurs spirituelles. A distance, nous discernons dans l'âme du poète plus de grandeur et de richesse morale que n'en pouvait apercevoir son admirateur, pourtant éclairé, du 1er siècle.

Ces conclusions sortent naturellement d'une étude méthodique — et minutieuse sans excès — dont les chapitres s'ordonnent avec une logique sans raideur : I. Les citations de poètes dans Sénèque... ; sa prédilection pour Virgile ; II. Les différentes sortes de citations virgiliennes : lexicologiques et grammaticales, décoratives, décoratives et descriptives, descriptives de l'être moral, etc. ; III. La conception annéenne du style et de *la citation ;* pourquoi celle de Virgile est prépondérante ; pourquoi les vers sont cités, parfois, abstraction faite du sens qu'ils ont dans le contexte virgilien ; Virgile dans le domaine littéraire ; Virgile dans le domaine moral, etc.

Cette ordonnance permet à M. Doppioni de ne rien omettre et d'annexer à la trame de son exposé les résultats obtenus avant lui et qu'il met au point avec fermeté. Son outillage bibliographique est vaste. Peut-être aurait-il pu citer parmi les éditions récentes de l'*Énéide* celle de Mackail, au commentaire pénétrant et si souvent neuf ; telle citation longtemps inaperçue dans le texte de Sénèque et identifiée par M. Marouzeau...

F. Préchac.

Henry Bardon, *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien* : Thèse principale : Paris, Les Belles-Lettres, 1940, 477 pages.

Allons tout de suite à la conclusion la plus synthétique de ce gros volume : « Si l'on considère Auguste, à l'aurore de l'Empire, et, au terme de notre étude, Hadrien, l'on est frappé de voir la littérature quitter de plus en plus le plan politique. A mesure que son pouvoir s'affermit, le prince se refuse à chercher dans l'écrivain un auxiliaire de sa pensée d'homme d'État ; ce dédain se lie si bien à la conscience de sa supériorité qu'il néglige d'exercer même une influence littéraire. » Ainsi M. Bardon est-il arrivé à réaliser l'unité en une recherche qui, telle qu'il l'a conçue, risquait de paraître morcelée. Il a considéré, en effet (et devait le faire), chaque empereur successivement, avec sa formation intellectuelle et ses intentions politiques ; il a étudié avec une ampleur d'information et une minutie d'analyse admirables les moindres

témoignages sur la production « littéraire » de chacun d'eux, et cherché à montrer si les intentions politiques ou les goûts artistiques du prince ont marqué la littérature de son temps. Rien que d'objectif dans cette recherche. Quelque excès peut-être de dureté expressive dans les formules par lesquelles se résument l'aspect et le rôle de chaque prince. Il est bon sans doute de noter (p. 102) que « la conception d'Auguste protégeant les lettres par pur désintéressement est une légende »; mais faut-il affirmer sans précaution que « son attitude envers les lettres fut celle d'un homme politique »? N'y a-t-il qu'esprit de réaction en Tibère ou Caligula? Est-ce que vraiment Tibère pratique l'archaïsme pour faire pièce à l'atticisme de son prédécesseur?... Bien sûr, actions et réactions, c'est le rythme même de l'histoire, et je ne doute pas que les jugements de M. Bardon ne reposent sur une foule d'observations justes. Je me demande seulement si, à sa place, je n'aurais pas fait baigner davantage ces figures impériales dans le milieu littéraire qui, ayant son évolution propre, n'a pu manquer de les influencer autant au moins qu'il a subi leur action.

M. Bardon a bien montré lui-même combien la volonté politique d'Auguste avait peu agi sur la littérature de la seconde moitié du règne. On peut aller plus loin : après Virgile et Horace, il semblait acquis que toutes les gloires du passé fissent corps avec les réalisations du principat. Or, on sait ce qu'il en advint, et comment le goût du passé républicain finit par nourrir une imagination de mécontents, sinon d'opposants. — M. Bardon prête à Auguste des tendances stoïciennes, à Tibère un esprit de réaction à leur égard : mais toute la question du stoïcisme se pose, pendant ce siècle-là, non en fonction, mais en dehors du prince, et le plus souvent contre lui. — Néron semble l'image même de ce qu'on a appelé un « romantisme ». Mais ce romantisme n'était-il pas en germe longtemps avant son règne? Et le goût des *mirabilia* ne méritait-il pas d'être suivi de proche en proche, d'actions en réactions si l'on veut, mais celles-ci non politiques? — Et ainsi de suite. En un mot, la société cultivée romaine est protagoniste au même titre que le prince ; on ne peut en faire abstraction, même si l'on est décidé à porter la lumière sur le prince surtout.

Il y a d'autres thèmes de continuité que j'aurais désiré voir mieux mettre en valeur par M. Bardon : par exemple la tradition des Mémoires autobiographiques ou des *Res gestae*, qui a passé de l'aristocratie républicaine aux empereurs ; le goût des études grammaticales chez les Julio-Claudiens ; le système des jeux-concours poétiques, visiblement pratiqué avec suite par les empereurs... En revanche, je ne saurais trop le remercier d'avoir bien montré, contre M. Barbagallo, qu'il n'y eut pas de la part des princes une politique de l'enseignement ni de la formation

intellectuelle de la jeunesse ; même lorsque Vespasien favorise quelques maîtres de rhétorique d'un traitement d'État (p. 300).

Ceci dit, je n'ai plus qu'à recommander la lecture et l'étude de cette thèse. On y trouvera maintes richesses. Et les plus fermes et plus probantes discussions : par exemple (je vais au hasard) sur les tragédies (p. 236 et suiv.) ou le *De clementia* (p. 240 et suiv.) de Sénèque ; sur la *Guerre civile* ou l'*Ilioupersis* de Pétrone (p. 246 — bien qu'ici je ne suive pas M. Bardon sans réserve), etc... Des portraits sympathiques de l'érudit Claude, du « génial » Néron, pour lequel l'auteur a presque de la tendresse, celle du moins d'un homme de lettres fin et compréhensif. Mais le plus juste me semble dit surtout (Auguste mis à part, qui est magnifiquement traité) sur Domitien et Hadrien. C'est là que se voient le mieux les qualités complexes qu'exige tout travail scientifique d'histoire littéraire. Et celui-ci, certes, était des plus difficiles qu'on puisse proposer. Mais aussi personne ne pourra se passer de ce livre s'il veut étudier la riche et ondoyante littérature du premier siècle de notre ère.

Jean BAYET.

H. BARDON, *Le vocabulaire de la critique littéraire chez Sénèque le rhéteur* : Thèse complémentaire, Paris, Les Belles-Lettres, 1940, 115 pages.

On sait l'intérêt qui s'attache à la constitution des langues spéciales dans l'intérieur d'un idiome de culture ; la langue de la critique littéraire a été étudiée, de façon peu méthodique, chez Cicéron par A. Causeret ; H. Bornecque avait repris l'enquête sous forme de Lexique ; son travail est resté manuscrit ; M. Bardon a réuni dans le présent ouvrage, consacré à Sénèque le rhéteur, un Lexique et une étude critique.

Le choix de l'auteur est-il heureux? On peut se le demander. D'abord, le texte de Sénèque, encombré d'exercices et d'échantillons, fait peu de place à la théorie, si bien que, pour étayer ses démonstrations, M. Bardon doit se contenter souvent d'un fondement fragile. — Veut-il prouver que Sénèque admet dans son vocabulaire des termes poétiques? Il en trouve en tout et pour tout neuf exemples, et d'une valeur démonstrative douteuse (p. 65-66). — Veut-il établir que « la source essentielle de Sénèque, après Cicéron, fut Varron » (p. 66)? Trois exemples pour fonder cette démonstration, et quels ! L'un est du rarissime *inaequalitas*, les deux autres sont relatifs non pas même à des mots, mais à des emplois : de *transferre* et de *sequi*. — Une longue enquête de dix pages, « difficile et subtile », comme le dit M. Bardon lui-même (p. 76), ne tend qu'à prouver que « les emplois de *quaestio* pour *tractatio* sont des emplois fautifs » ; est-ce suffisant pour prouver que Sénèque « use du vocabulaire de l'école et ne cherche pas toujours à remédier aux confusions de

l'usage courant » (p. 77)? — M. Bardon constate lui-même (p. 97), après avoir relevé quelques « innovations d'emplois » : « cette série d'hapax dans les emplois est courte » ; mais il ajoute, avec une confiance à mon avis excessive : « elle n'en prouve pas moins les ressources que notre auteur peut fournir à la lexicographie latine ». — Veut-il prouver que « Quintilien n'a pas considéré le vocabulaire de Sénèque comme un modèle à suivre de près » (p. 102)? Il fonde sa preuve sur un « illogisme » qui n'a trait qu'à l'emploi de cinq ou six mots rares (dont quatre grecs).

Il n'y a pas là faute de l'enquêteur, il y a faute de l'auteur, que du reste M. Bardon ne ménage pas ; pauvreté du sujet : sa langue « n'est guère variée parce qu'il analyse des cas trop semblables » (p. 109) et qu'il néglige des aspects littéraires essentiels (p. 78) ; pauvreté d'esprit : « intelligence dénuée de la vigueur qui permet de faire œuvre de création ; lacunes de jugement et passivité d'esprit » (p. 106) ; « dédain des questions de style » (p. 79) ; enfin, défaut particulièrement grave pour un auteur qu'on étudie en tant que critique littéraire, absence de critique (p. 106).

C'est donc Sénèque qui est responsable en partie des conclusions que M. Bardon tire de son étude. Conclusions parfois négatives : « Sénèque s'est souvent contenté de reproduire l'usage d'un milieu littéraire déterminé » (p. 94) ; « il n'a pas assez de talent pour rénover » l'apport antérieur (p. 108). Conclusions plus précises, mais difficiles à fonder : que « le mérite principal du vocabulaire de Sénèque est peut-être de contenir des termes à valeur figurée » (p. 98) ; que, avec les autres rhéteurs, Sénèque « amorce le réalisme » (p. 110) ; qu'il « fait entrer dans la pratique les termes techniques » (p. 113)... La conclusion la plus satisfaisante, peut-être parce que la plus générale, est celle que je trouve formulée à la p. 105 : « étape entre les deux grandes œuvres de la critique latine, celle de Cicéron et celle de Quintilien, le travail de Sénèque, qui s'inspire de la première avec liberté, sans commander la seconde, l'aide dans ses moyens d'expression ».

Mais c'est peut-être dans un autre sens qu'il faut chercher l'intérêt de cette étude ; elle nous fait apercevoir moins peut-être une élaboration de la langue que l'avatar d'une culture : d'une part, par la stérilisation de l'art oratoire, ravalement d'un art à une technique (cf. p. 113) ; d'autre part, abaissement consécutif (ou corrélatif) du goût (cf. p. 107). Si bien qu'en définitive, et par ce détour, le travail de M. Bardon prend un intérêt et une portée qui dépassent le domaine de la langue.

Faut-il ajouter que cette enquête est menée avec une méthode scrupuleuse, avec une rigueur qui va jusqu'à la minutie, et que, présentée modestement comme une monographie, elle appelle des études parallèles propres à nous acheminer vers l'histoire d'un genre, d'une tech-

nique et d'une forme de langue qui, jusqu'ici, ont peu tenté les chercheurs.

J. MAROUZEAU.

P. A. H. J. MERKX, *Zur Syntax der Kasus und Tempora in den Traktaten des hl. Cyprian* : Latinitas christianorum primaeva, ed. Chr. Mohrmann, fasc. IX : Nimègue, Dekker & van de Vegt, 1939, 141 pages, 3,60 fl.

Nous voici déjà au neuvième volume de la Collection que Mlle Mohrmann a prise en mains depuis la disparition du regretté Jos. Schrijnen, et au troisième volume consacré à saint Cyprien. J'ai annoncé dans cette Revue (1936, p. 425, et 1938, p. 185) les deux premiers volumes, qui traitent de la syntaxe des *Lettres ;* celui-ci a pour objet la syntaxe des *Traités.* Il s'agit donc en principe d'une suite et d'un complément, et l'on s'attend à voir poursuivre ici la démonstration instituée par Jos. Schrijnen et Mlle Mohrmann, à savoir que la syntaxe de saint Cyprien se présente comme un élément de la « latinitas christianorum ». Je n'ai pas caché dans mes comptes-rendus antérieurs que j'avais des scrupules à admettre des particularités de syntaxe caractéristiques d'un « latin chrétien » ; les faits systématiquement relevés par M. Merkx me confirment dans mon scepticisme, et M. Merkx lui-même s'abstient d'orienter dans ce sens ses observations. Ce dont il se préoccupe surtout, c'est de caractériser la syntaxe des *Traités,* plus individuelle et aussi plus littéraire, par rapport à celle des *Lettres,* plus familière et plus impersonnelle ; c'est aussi de distinguer les différentes tendances que marquent les emplois syntaxiques : influence de la rhétorique, de la langue de la chancellerie, de celle de la Bible ; ce qui revient, en somme, à faire une sorte de stylistique des *Traités.* On notera que c'est aussi l'attitude prise par l'auteur d'un autre ouvrage de la Collection : O. Janssen, *L'expressivité chez Salvien de Marseille* (cf. cette *Revue,* 1938, p. 186).

En somme, utile recueil de faits mis à la disposition de qui voudra entreprendre une systématisation historique de la syntaxe latine plutôt que donnée nouvelle d'un problème défini.

J. MAROUZEAU.

Éditions et commentaires.

Cicéron, Caton l'Ancien (De la vieillesse), Édition, traduction, commentaire, par P. WUILLEUMIER : Paris, Les Belles-Lettres, 1940, 126 + 60 (doubles) pages.

Sur un mince traité, une œuvre considérable. Quand même on ne trouverait ici qu'une édition critique excellente, fondée sur un choix de